

Développer l'éolien en mer ?

Débat public - 7 mai 2010



Cléo : club des collectivités éoliennes

- Cléo : club monté en 2003 au sein d'AMORCE
- Ce club regroupe une centaine de collectivités
- Objectifs de Cléo :
 - Organiser le partage d'expériences entre collectivités « éoliennes »
 - Apporter de l'information aux collectivités (montage de projets, concertation)
 - Faire entendre la voix des collectivités dans les débats nationaux

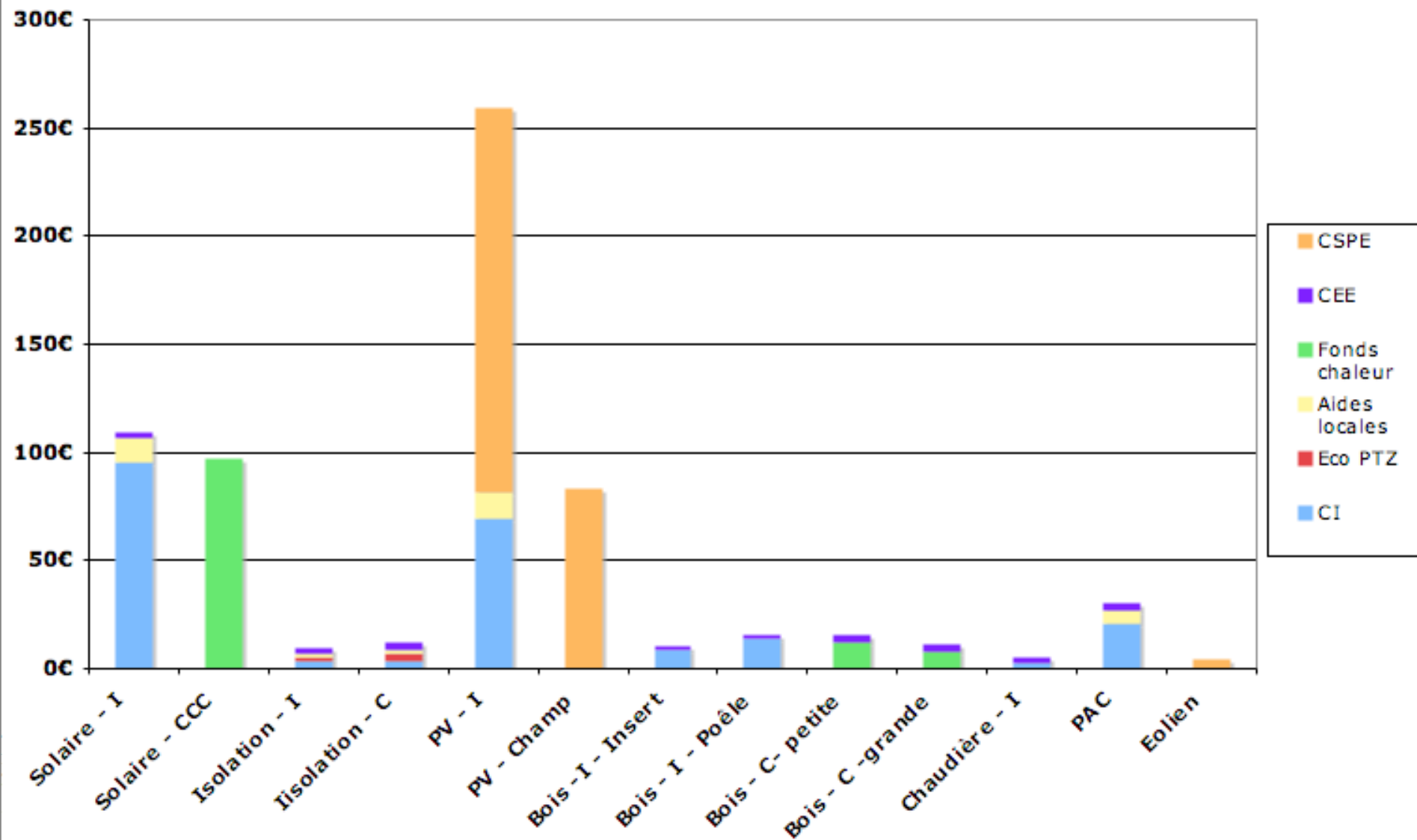
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du Grenelle :
 - 23% d'EnR à 2020
 - L'éolien compte pour un quart de cet objectif
 - 25 000 MW installés en 2020 dont 6 000 MW installés en mer
- 2 atouts majeurs par rapport à l'éolien terrestre
 - les éoliennes offshore (5MW) sont plus puissantes que les éoliennes terrestres (2MW)
 - le productible est plus intéressant



Place de l'éolien dans les EnR : quel coût?

(premiers résultats d'une étude AMORCE en cours)

Aides pour 1MWh de cumul économié



- Concilier les activités économiques existantes et à venir :
 - > Développement de l'activité locale
 - > Créations d'emplois directs (maintenance, exploitation) & indirects
- Apprécier l'impact environnemental et paysager
- Envisager les retombées touristiques
- Considérer les retombées pour les collectivités via la taxe spéciale sur les éoliennes en mer
- Apporter de la cohérence (utilisation judicieuse des retombées financières) et développer des projets de territoires --> infrastructures --> actions de maîtrise de l'énergie



L'éolien offshore fait partie des solutions à développer

- Potentiel technique ; maturité (10 ans de retour d'expériences danois)
- Participation aux objectifs nationaux et européens (EnR & GES)
- Développement local ; diversification de l'activité économique ; emplois
- Recettes fiscales ; attractivité
- Population concernée par les enjeux environnementaux
- Consensus de Greenpeace à l'UFE sur la nécessité de développer l'éolien